



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :
Institut d'Histoire de la Révolution Française

IHRF

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Centre National de la Recherche Scientifique



Janvier 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Institut d'Histoire de la Révolution Française
Acronyme de l'unité :	IHRF
Label demandé :	UMS
N° actuel :	622
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Pierre SERNA
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Pierre SERNA

Membres du comité d'experts

Président : M. Gilles BERTRAND, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2

Experts :

- M^{me} Françoise BLUM (représentante ITA du CoNRS)
- M. Philippe BOURDIN (représentant du CNU)
- M^{me} Deborah COHEN (représentante du CoNRS)
- M. Alan FORREST, University of York, Grande-Bretagne
- M^{me} Silvia MARZAGALLI, Université de Nice

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Michel TARPIN

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Caroline MORICOT, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

M. François-Joseph RUGGIU, INSHS



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'histoire de l'IHRF en fait une unité tout à fait à part dans le paysage scientifique français. Son passé remonte à la création d'une chaire d'histoire de la Révolution Française à l'université de Paris en 1885. En 1937 fut créé un Institut d'Histoire de la Révolution Française, dont l'UMS est l'héritière directe. Elle reste d'ailleurs adossée à la chaire, actuellement occupée par M. Pierre SERNA. L'UMS, qui, malgré ce que pourrait laisser penser son statut, est bien une unité de recherche, est cependant intégrée à l'EA 127 de Paris 1, dont elle suit le parcours administratif, tout en disposant d'un budget propre (avec la possibilité de gérer les appels à projets ANR, par exemple) et en ayant des missions spécifiques. L'IHRF a en particulier en charge le développement d'une bibliothèque d'étude spécialisée et la publication des archives parlementaires de la Révolution.

Malgré son statut d'unité de service, l'IHRF est présent dans l'enseignement à travers l'activité de ses enseignants-chercheurs (1 professeur et 4 Maîtres de Conférences) et sa présence à Paris 1 influe sur les choix d'orientation des étudiants dès la troisième année de Licence. Comme une unité de recherche, l'IHRF assure l'encadrement de travaux de 88 étudiants de Master et de 24 doctorants.

Il est prévu pour le prochain quinquennal, et par souci de rationalisation selon l'INSHS, l'intégration de l'EA 127 dans un Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine sous tutelle de l'ENS UIm, de Paris 1 et du CNRS, intégration qui se fait sans l'accord de l'IHRF. Ce choix remporte cependant l'adhésion des tutelles et le comité de visite de l'IHMC n'a pas été prévenu d'un quelconque désaccord.

L'IHRF dispose actuellement de bureaux et de locaux de bibliothèque (parfois ce sont les mêmes espaces) dans les bâtiments de la Sorbonne.

Équipe de Direction

M. Pierre SERNA, Directeur de l'UMS

Nomenclature AERES

6.1



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	5	5	5
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1,5	2,5	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	2	
TOTAL N1 à N6	7,5	9,5	5
Taux de producteurs	100,00 % des EC		

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	24	
Thèses soutenues	6	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

L'IHRF s'inscrit dans une dynamique de recherche d'excellence, dont témoignent la qualité et l'abondance des publications de ses membres (ouvrages personnels et collectifs, articles dans les revues à comité de lecture...).

Tout en cultivant leurs domaines propres les chercheurs de l'IHRF manifestent un véritable esprit de travail en équipe sur divers projets (ouvrages communs tel celui paru chez Agone en 2012, projets ANR...).

L'Institut s'attelle à la construction d'outils documentaires utiles et précieux pour l'ensemble de la communauté scientifique universitaire.

Le site Internet est riche, documenté, informatif et très en prise avec l'actualité sur la Révolution française, qu'il contribue à modeler, à interpréter et à questionner. La plateforme qu'il constitue accompagne et favorise le rayonnement de l'IHRF.

L'ouverture internationale constitue une vocation naturelle de l'IHRF, à laquelle ses membres répondent pleinement, ce qui en fait une référence incontournable au niveau planétaire.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Le statut de l'IHRF est pour le moins singulier : c'est une UMS intégrée dans une EA, mais composée à 50% d'enseignants-chercheurs, qui assure des missions de recherche et qui accueille des doctorants. Il ne semble pas que le CNRS soit décidé à clarifier ce statut et à le mettre en conformité avec la réalité du fonctionnement de l'Institut.

La spécificité de la chaire d'Histoire de la Révolution Française, le statut d'UMS de l'unité et l'attractivité des thématiques développées font que le nombre de doctorants souhaitant s'inscrire sur les thématiques de l'IHRF excède largement son potentiel d'encadrement.

Le statut de l'IHRF ne lui assure pas une visibilité institutionnelle à la hauteur de son activité. Cette visibilité est de surcroît menacée par les restructurations dans lesquelles l'unité est impliquée.

La richesse et la multiplicité de ses orientations de recherche pourraient gagner à être canalisées autour de deux ou trois axes.

Recommandations

Elargir les ambitions du site Internet en profitant de ses qualités actuelles pour le transformer en un portail offrant l'accès à des données plus larges et ouvert à d'autres activités que celles spécifiques à l'IHRF. Il conviendrait en outre que le site de l'IHRF indique plus clairement quelles sont les ressources issues de sa production, au sein des très nombreux sites internationaux intéressants l'histoire de la Révolution Française et, plus généralement la période concernée.

Clarifier la gouvernance du laboratoire en ouvrant le conseil et l'assemblée générale aux doctorants.

Réfléchir de manière consensuelle avec les membres de l'unité en vue d'afficher une politique scientifique resserrée autour de deux ou trois axes dont le projet serait plus explicitement affiché sur le site.

Inviter les tutelles et la future UMR d'accueil de l'IHRF à préserver sa visibilité et son identité en tant qu'UMS, notamment en garantissant son autonomie budgétaire, de telle sorte que soient préservés tout à la fois son très important capital comme unité de service et son rayonnement stratégique pour l'Université de Paris 1 au niveau international.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'unité de recherche compte actuellement des chercheurs que l'on peut considérer comme des publiants très actifs, chacun dans son champ de spécialité (historiographie, histoire culturelle, histoire des sciences, histoire de la colonisation, histoire politique, bien sûr). Les publications les plus reconnues par les instances d'expertise (ouvrages individuels, articles dans des revues à comité de lecture) sont particulièrement bien représentées : 43% du total.

Il faut souligner la qualité des publications collectives qui donnent à l'équipe partie de son identité et de sa reconnaissance internationale : les trois numéros de la revue électronique *La Révolution française*, et la publication en ligne de cinq autres numéros de journées d'étude organisées par l'IHRF constituent une caisse de résonance des travaux des doctorants, bien valorisés par l'équipe dirigeante tout en s'ouvrant résolument à l'international par la bonne visibilité du portail *revues.org*. Il serait néanmoins opportun que la revue évolue vers une revue à comité de lecture avec procédure d'expertise anonyme des articles soumis à publication. Il faut aussi citer les tomes des *Archives parlementaires*, coproduits avec le CNRS, lourd travail de recollement des textes et d'édition critique (le tome 102 est sous presse, le 103 en préparation, et les tomes déjà publiés vont donner lieu à numérisation ; mais avec un tome tous les quatre ans produit par un personnel spécifiquement dédié, couvrant 15 jours de débats parlementaires, le chantier va cependant être encore long. On peut ajouter les actes de colloques, bien évidemment : *Républiques-sœurs. Le Directoire devant la Révolution atlantique* (Rennes, PUR, 2009), ainsi qu'un ouvrage propre à l'ensemble des membres de l'IHRF enfin, réfléchissant à la notion de révolution : *Pour quoi faire la révolution ?* (Marseille, Agone, 2012). Entre 2009 et 2013, l'équipe a par ailleurs apporté son aide financière, grâce aux moyens importants dont elle dispose, à la publication de sept ouvrages de recherche et d'actes de colloque auxquels plusieurs de ses membres ont participé.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Dans le dossier et dans le débat lors de la visite du Comité d'évaluation AERES, le directeur du laboratoire insiste sur l'ambition internationale de l'IHRF dans un monde où la Révolution française est moins étudiée dans l'isolement et plus souvent intégrée dans un contexte comparatiste (transnational, transatlantique, sinon global). Il note le nombre élevé de doctorants qui choisissent l'IHRF pour poursuivre leurs études supérieures, venus du monde entier, souvent de pays où l'intérêt pour l'histoire des révolutions est robuste et où la Révolution française inspire de vifs débats. Une partie de la mission de l'IHRF est de mettre les ressources de sa bibliothèque et l'expertise de ses enseignants au service de cette communauté mondiale. Les colloques de l'IHRF sont fréquemment organisés conjointement avec d'autres institutions et d'autres universités, en France et ailleurs. Ses projets de numérisation bénéficient également de plusieurs partenaires internationaux, tels que FSU à Tallahassee (États-unis) et l'Université de Moscou (Russie).

Le recrutement ces dernières années de nouveaux maîtres de conférences et le rajeunissement de l'équipe d'enseignants-chercheurs ont beaucoup contribué à cet élargissement d'esprit - on pense notamment aux contributions sur l'Europe méditerranéenne et sur les Caraïbes et l'Océan indien, ainsi qu'aux initiatives du directeur. Les missions montées en Russie, en Chine et au Japon ont servi à renforcer les rapports entre l'IHRF et l'Est européen et l'Asie. Le recrutement d'un Maître de Conférences a permis d'introduire un thème d'une importance cardinale à l'étude révolutionnaire actuelle, l'histoire de l'esclavage. Le profil planétaire de l'IHRF, d'ailleurs, se trouve renforcé par la participation de ce dernier au Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.

Cette volonté d'encourager les études révolutionnaires en dehors de la France métropolitaine s'observe aussi dans le rôle très actif que joue M. Pierre SERNA comme vice-président de la Commission internationale d'histoire de la Révolution française, commission du CISH - rôle dans lequel il a organisé des colloques à Vizille, au Musée de l'Histoire de la Révolution. Cette collaboration, très prisée par la Commission, garantit aussi une certaine visibilité à l'activité internationale de l'IHRF, visibilité qui sera certainement accrue en 2015 au Congrès de Jinan, où le sujet des révolutions mondiales vient d'être choisi comme un des grands thèmes du Congrès. M. Pierre SERNA devrait y jouer un rôle de premier plan.



Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le directeur de l'IHRF a bien insisté, et dans son rapport écrit et dans sa présentation orale devant la délégation de l'AERES et du CoNRS, sur l'utilité d'une réflexion scientifique sur le fait révolutionnaire, dans un contexte international qui, à la suite notamment des « Printemps arabes », demande que la société civile soit munie des outils d'analyse historique et conceptuelle de tels faits.

C'est donc notamment à partir de cette analyse que l'Institut pense le développement de ses interactions avec son environnement non académique.

Les liens avec l'Éducation nationale sont d'une double nature, virtuelle et présidentielle. Tout d'abord le site de l'IHRF (<http://lrf.revues.org/>) a obtenu la labellisation par le Ministère de l'Éducation nationale, de manière à constituer un outil de référence pour les enseignants du secondaire, à la fois par la mise en ligne d'articles et par la constitution d'une base de textes (notamment très prochainement sur la colonisation). Ensuite, plusieurs enseignants-chercheurs de l'Institut sont investis dans des travaux de vulgarisation, comme la rédaction de fiches pédagogiques pour le CNDP en 2011, ou de formation continue des enseignants.

La réflexion sur les enjeux mémoriels se manifeste de deux manières. D'une part par des positions institutionnelles : M. Frédéric REGENT est membre du Comité pour la Mémoire et l'histoire de l'esclavage, en charge d'une réflexion sur les cérémonies officielles et les programmes scolaires ; M. Pierre SERNA est vice-président de la Commission internationale d'histoire de la Révolution française. D'autre part par un souci d'ouverture au public éclairé : La quasi totalité des membres de l'Institut se sont réunis pour produire en 2012 un ouvrage de haute teneur scientifique accessible au grand public, qui a été publié aux éditions Agone sous le titre *Pour quoi faire la Révolution ?* Enfin l'IHRF se propose d'être présent ès-qualité au festival d'histoire de Blois.

La bibliothèque de l'IHRF est d'ores et déjà un fonds exceptionnel sur la Révolution française et elle ambitionne de devenir une bibliothèque patrimoniale, grâce à l'acquisition de documents rares et anciens. Ce travail se fait en collaboration avec la BNF. L'ensemble des archives contemporaines déménagent actuellement vers le site de Pierrefitte-sur-Seine ; dès lors, les archives révolutionnaires, comprises dans cet ensemble, constituent la section la plus ancienne du nouveau site et sont donc appelées à être particulièrement mises en valeur. Dans ce contexte, l'IHRF est porteuse d'une demande d'ANR (Dire-loi) sur la numérisation de la loi, en partenariat avec les Archives Nationales. Un séminaire commun à l'IHRF et aux AN, portant sur les sources parisiennes de la Révolution, devrait être établi prochainement, et se tenir en alternance sur le site de Paris-1 et à Pierrefitte. D'autre part, une journée d'étude sera co-organisée et co-financée en 2014 par M^{me} Martine SIN BLIMA BARRU (archiviste CHAN et doctorante IHRF sur « Archives et Révolution française 1789-1799 ») et M^{me} Bettina FREDERKING (IHRF/CNRS).

Les liens avec le Musée d'histoire de la Révolution de Vizille sont évidents à travers plusieurs colloques et Journées d'études, ainsi que par un commissariat scientifique d'exposition en 2009.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'articulation entre enseignants-chercheurs et personnels ITA est assurée au sein de réunions périodiques du laboratoire regroupant ses 10 membres (septembre, décembre et juin). A la fin du mois de janvier les grands axes de dépenses de l'année sont arrêtés entre le directeur et la secrétaire administrative, puis discutés avec les membres du laboratoire en février.

Le site web propose de nombreux documents et est devenu un site de référence. Il est souhaitable que ce travail soit poursuivi, voire élargi. L'embauche récente d'un ingénieur informaticien devrait pouvoir permettre le passage du site au portail de référence. Il serait intéressant par exemple d'envisager la mise en place d'un entrepôt OAI-PMH et le moissonnage des métadonnées et données numériques de toute provenance (Gallica, archives nationales etc.). Cela devrait participer de la définition d'une politique générale en matière de numérique, dans laquelle seraient intégrées les numérisations actuellement effectuées à la bibliothèque, et que l'on ne peut qu'encourager à condition, bien sûr, qu'elles relèvent d'une politique générale définie pour et par l'UMS. Il est déjà possible de faire un lien de Calames vers les fichiers numérisés. Mais Calames n'assure pas l'archivage pérenne. Il faudrait également prendre contact avec Adonis et le CINES pour ce qui touche notamment à la pérennisation des données numérisées et éventuellement pour tous conseils en matière de numérique. En ce qui concerne les mémoires et thèses, leurs versions numériques (à demander systématiquement aux étudiants) devraient être archivées dans la base Dumas. Le laboratoire deviendrait vraiment ainsi le cœur de réseau qu'il peut légitimement avoir l'ambition d'être.



Il apparaît souhaitable de dissocier, au moins intellectuellement, site de laboratoire et site portail. Le site de laboratoire (notices des enseignants-chercheurs, etc) devrait être repensé en fonction de l'intégration à l'IHMC, et donc en fonction du site de ce dernier.

Le comité d'experts n'a pu s'entretenir qu'avec 2 des membres de l'équipe des ITA, la bibliothécaire et la responsable de publication des Archives parlementaires étant absentes, pour des raisons légitimes. L'ingénieur informaticien n'est dans l'UMS que depuis un mois et a pour tâche, entre autres, de repenser la structuration du site. Quant à la secrétaire gestionnaire, elle travaille pour deux laboratoires (un mi-temps pour chacun), ce qui ne semble guère suffisant.

Il semble que, de manière générale, l'équipe fonctionne de manière harmonieuse et tout à fait satisfaisante.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'IHRF, malgré son statut d'UMS, est l'unité de référence de 24 doctorants inscrits au 30 juin 2012 (dont 4 en cotutelle), ce qui est considérable, compte tenu du fait que l'encadrement ne peut être assuré que par deux EC en activité et, pour l'instant, par les deux PR et HDR émérites. Le seul PR en activité encadre plus de thèses que ne le recommande sa tutelle Paris 1. Le nombre de soutenances entre 2008 et juin 2012 est relativement modeste (5 auquel s'ajoute une soutenance qui a eu lieu en octobre 2012) ; sept doctorants ont par ailleurs commencé leur thèse entre 2000 et 2006. À travers l'EA 127, l'IHRF est inscrit dans l'ED 113 (Histoire) de Paris 1. Les doctorants se reconnaissent en fait dans l'IHRF.

L'entretien avec les six doctorants présents lors de la visite a permis de constater leur fort attachement à l'Institut. En revanche, ils ignorent largement les axes de recherche de l'EA 127 dont ils font pourtant partie. Il y a là un véritable défi pour le quinquennat à venir, en raison de l'élargissement du périmètre de l'unité et de la diversification des sites. Les membres de l'IHRF devront en prendre conscience et profiter de la structuration de la recherche par axes pour intégrer davantage leurs doctorants dans des programmes dépassant les activités propres au seul Institut.

Au sein de l'IHRF, les doctorants évoluent à leur aise, la bibliothèque et la taille de l'unité favorisant les rencontres et les échanges informels. L'Institut les encourage à organiser des journées d'études et répond à leurs besoins en conformité avec ses moyens. La possibilité de publier dans la revue en ligne de l'IHRF leur est ouverte, mais ils sont encouragés aussi à diversifier la valorisation de leur recherche et à participer aux activités scientifiques extérieures. Un effort pourrait être fait pour améliorer la circulation de l'information au sein de l'Institut : les doctorants ne reçoivent pas d'informations via une mailing-list, mais ils doivent consulter le site de l'IHRF pour les rechercher. Si les plus engagés dans l'unité ne manquent pas de le faire, la réception de l'information sur les activités et les publications du Centre permettrait aux doctorants plus éloignés ou salariés au moins de se tenir au courant.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le laboratoire possède une véritable stratégie intellectuelle qui lui a permis d'occuper sur la scène scientifique internationale une place indiscutée dans le domaine des études sur l'histoire de la Révolution française. Il continue sur la lancée de ses plus illustres prédécesseurs. Le projet mériterait peut-être d'être encore peaufiné pour mieux afficher non seulement le bilan scientifique mais aussi les grands axes qui le portent. Il est vrai que cinq champs nouveaux émergent du projet présenté : histoire de la colonisation, histoire des savants, histoire des relations internationales, histoire des théories politiques et "visual studies". Les membres du comité d'experts se sont demandés s'il y aurait moyen de faire sortir davantage ces champs du rattachement individuel à chacun des enseignants-chercheurs, et de proposer une articulation plus ramassée du projet autour par exemple de deux grands axes : d'un côté le champ du politique, de la loi, accompagné de la valorisation de textes scientifiques et du questionnement sur l'image; de l'autre, la problématique du fait colonial, des relations internationales et de la dimension impériale.



Le comité d'experts a pris bonne note des recommandations de la double tutelle de l'UMS (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et CNRS), qui encourage l'intégration au sein de l'UMR 8066-IHMC (Institut d'histoire moderne et contemporaine), tout en paraissant peu encline à s'engager dans la voie d'une USR et en ne fermant pas la porte à l'hypothèse plus lointaine d'une UMR trans-universitaire sur la Révolution. Dans tous les cas le comité d'experts préconise:

1°) que l'identité de l'IHRF soit à court et moyen terme coûte que coûte préservée, grâce au maintien entre autre de son autonomie budgétaire ;

2°) qu'au sein de l'UMR 8066 la structuration de l'IHMC en équipe permette d'éviter sa dilution et de préserver sa visibilité (parallèlement à la constitution au sein de la même UMR d'un Institut de la Guerre et de la Paix) ;

3°) qu'une réflexion s'engage au cours du prochain plan quinquennal sur l'hypothèse d'une fédération des centres de recherche opérant en France sur la Révolution française, amorce possible d'une future et hypothétique UMR inter-sites.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Lundi 14 janvier 2013 à 9h30

Fin : Lundi 14 janvier 2013 à 17h30

Lieu de la visite : Locaux de l'IHRF

Institution : Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne,

Adresse : 17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Deuxième site éventuel : Salle des Actes

Institution : Université Paris-Sorbonne, Paris 4

Adresse : 1 rue Victor Cousin, 75005 Paris

Locaux spécifiques visités

L'IHRF dispose de locaux dans les bâtiments de la Sorbonne. Ces locaux comprennent des bureaux (enseignants-chercheurs, administration, numérisation et maintenance du site), mais surtout la bibliothèque de l'Institut, qui accueille chercheurs et doctorants de l'unité mais aussi des chercheurs français ou étrangers travaillant sur la Révolution française. L'unité ne dispose pas de postes de travail affectés aux doctorants, ni au titre de l'UMS ni au titre de l'AE.

Déroulement ou programme de visite

Le comité d'experts est accueilli à partir de 9 h 30 dans les locaux de l'IHRF par son directeur M. Pierre SERNA. Une fois tous les experts arrivés, le comité se réunit pour un premier huis clos à 10 h. Le directeur de l'IHRF fait une présentation de l'unité en présence de ses membres et des tutelles de 10 h 30 à 12 h 15. Il explique le poids de l'histoire sur la situation actuelle de l'Institut et présente le projet de l'unité. À 12 h 15 le comité s'entretient avec les personnels jusqu'à 13 h. Il se réunit alors pour un second huis clos et déjeune. La séance reprend à 14 h avec une rencontre des doctorants, qui expliquent en quoi ils se sentent membre de l'IHRF. À 15 h, le comité rencontre les tutelles, université et CNRS pour une discussion sur le statut de l'unité et sur ses perspectives dans le cadre des importantes évolutions programmées. Le comité obtient quelques éléments de réponses. À 15 h 45, le comité se réunit une dernière fois à huis clos afin de brosser les grandes lignes du rapport, avant de rencontrer, à 16 h 30, l'équipe de direction pour quelques précisions et un échange sur l'avenir de l'Institut. À 17 h 30, la séance est levée.

Points particuliers à mentionner : (imprévus de visite, etc.)

La visite de l'IHRF a été demandée par l'UMS avec le soutien de sa tutelle Paris 1, qui a déposé le dossier. L'UMS est en fait incluse dans l'EA "Modernités et Révolutions", elle même appelée à se fondre dans un Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine plus large, fusion entre l'IHMC de l'ENS Ulm / CNRS et le laboratoire "Modernités et Révolutions" de Paris 1. Cette fusion a été décidée sans l'accord de l'IHRF. Les informations issues de cette visite devront donc être croisées avec celle de l'IHMC.



M^{me} Annie DUPRAT, membre du comité, hospitalisée en urgence peu avant la visite n'a pas pu être présente. Le comité d'experts a donc fonctionné en formation réduite.

La rencontre avec le personnel s'est faite en l'absence de la documentaliste, souffrante. Son rôle fondamental dans le fonctionnement de l'unité a été plusieurs fois souligné au cours de la journée, mais le comité n'a évidemment pas pu l'entendre pour avoir sa vision de la situation.



5 • Observations générales des tutelles

En dépit des sollicitations de l'AERES, aucune observation ne lui est parvenue au jour de la publication de cette évaluation.